

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° I-CF2885

présenté par

Mme Battistel, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, M. Leseul et M. Potier

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.